

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE
M.R.C. DE MÉKINAC**

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE
3 MARS 2008 à 20 h 00**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes (séance ordinaire tenue le 4 février 2008)
- 3 - Adoption des minutes (séance extraordinaire tenue le 28 février 2008)
- 4 - Approbation des comptes
- 5 - Lecture et dépôt de la correspondance aux archives
- 6 - Félicitations au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines
- 7 - Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats
- 8 - Affectation des premiers répondants sur les lieux d'un incendie
- 9 - Prêt gratuit de la salle municipale pour le dîner-partage de Développement et Paix
- 10.- Adhésion à la compétence 1 (transport) de la RGMRM
- 11 - Mai, Mois de l'arbre et des forêts en Mauricie
- 12 - Regroupement avec les municipalités de Ste-Thècle et de Lac-aux-Sables pour confier l'inspection et la réparation des échelles du service incendie à l'entreprise C.E. Thibault
- 13.- Entente avec la Ville de St-Tite pour la disponibilité de Messieurs Daniel Cossette et Francis Carpentier au sein du Service incendie de St-Adelphe
- 14 - Remerciements et Félicitations aux Premiers Répondants
- 15 - Approbation du montant résiduel à verser à la COOP de Solidarité de St-Adelphe
- 16 - VARIA
- 17 - Période de questions
- 18 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHE**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le troisième jour de mars de l'an 2008, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Claude Thiffault, Philippe Dufresne, Michel Denis, Jean-Guy Rodrigue et Louis-Marc Trudel, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Quatre contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par M. le maire. **Adopté**

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 4 février 2008

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2008, soit adopté tel que rédigé par le directeur général, secrétaire-trésorier. **Adopté**

Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 28 février 2008

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 février 2008, soit adopté tel que rédigé par le directeur général, secrétaire-trésorier. **Adopté**

Approbation des comptes

5861 COOP de Solidarité	10 000,00
5862 Société can. Des Postes	880,43
5863 Tony Trépanier	14,00
5864 Hydro-Québec	717,22
5865 Produits Shell Canada	351,13
5866 Paul Labranche	25,23
5867 Pharmacie Guy Savard	49,58
5868 Salon de quilles	72,25
5869 Zoll Médical	4 871,16
5870 Thérèse Baillargeon	40,00
5871 Société can. Des Postes	56,89
5872 Daniel Bacon	16,20
5873 Marcel Guimond & Fils	21 579,87
5874 Telus	582,21
5875 Hydro-Québec	4 181,56
5876 Société can. Des Postes	86,42
5877 Thérèse Baillargeon	283,75
5878 Pierre-Guy, Yakim Bélair	111,91
5879 Sébastien Bureau	22,02
5880 Didace Denis	33,37
5881 Françoise Dumoulin	100,66
5882 Ferme Terranous	23,66
5883 Guy Germain	7,74
5884 Réjean Labbé	10,26
5885 René Labranche	7,70
5886 Areo-Feu	9 382,17
5887 Sébastien Baril	50,29
5888 Batterie Direct	39,01
5889 Chantale Bertrand	20,00
5890 BioLab	137,03
5891 Denis Bordeleau	20,00
5892 Daniel Bordeleau	77,63
5893 Patrick Bureau	56,88
5894 Steve Bureau	30,00
5895 Canadien National	1 044,30
5896 Francis Carpentier	30,00
5897 Groupe CLR	27,09
5898 Communication L.A.S.	815,24
5899 Cooke Serrurier	164,80
5900 Patrick Cossette	107,63
5901 Constant Cossette	65,11
5902 Annulé	
5903 Steve Delisle	292,58
5904 Michel Denis	50,00
5905 Dave Denis	27,25
5906 Dicom Express	22,92
5907 Distribution Robert	20,26
5908 Guy Douville	57,25
5909 Éditions Yvon Blais	342,25
5910 Équipements Médi-Secur	289,73
5911 Fédération québécoise des municipalités	36,85
5912 Fournitures de bureau Mékinac	156,06
5913 Stéphane Fugère	27,63
5914 Sylvain Gagnon	97,25
5915 Garage Jean-Yves Déry	503,52
5916 Garage C. Champagne	13,55
5917 Le Groupe A & A	632,34

5918 Jacques Guimond	660,00
5919 J.G. & M. Jacob	2 327,97
5920 John Meunier	761,27
5921 Lafrance & Trudel	375,67
5922 Machinerie Roberge	152,37
5923 Matériaux M. Roy	44,00
5924 H. Matteau & Fils	105,20
5925 MicroGest	59,83
5926 M.R.C. de Mékinac	2 736,11
5927 Multi-Nettoyage Mauricie	124,11
5928 PG Govern	1 034,05
5929 Protection Incendie CFS	95,61
5930 Régie gestion mat. résid.	3 358,45
5931 Marie-Noëlle Roberge	57,25
5932 Jean-Guy Rodrigue	343,55
5933 Rogers	34,62
5934 S.A.A.Q.	4 382,00
5935 Salon de quilles	106,75
5936 Transporteurs en vrac	260,77
5937 Stéphane Vallée	30,00
5938 Annulé	
5939 AFVSM	70,00
5940 Lyne Deshaies	166,66
5941 Alro Mécanique	56,44
5942 Croix Bleue	1065,27
5943 Louis-Marc Trudel	42,30

Il est proposé par M. le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le directeur général, soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il n'y a pas assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de février 2008 ci-dessus approuvés.

La Municipalité utilisera la marge de crédit prévue à cet effet. **Adopté**

Correspondance aux archives

Min. Transports : Prise en charge des ponts par le ministère et entente à venir sur le partage des responsabilités

Office langue française : Proposition d'un message d'accueil ayant trait à l'utilisation des systèmes interactifs de réponse vocale

CRÉ Mauricie : Invitation à prendre part à la consultation sur le Livre vert « La forêt, pour construire le Québec de demain » avec présentation si désiré d'un mémoire ou de commentaires : le 12 mars à La Tuque, ou à Trois-Rivières le 18 mars

Ass. forest. Vallée St-Maurice : Invitation à une journée d'information sur le thème : « le chauffage au bois automatique, une énergie d'avenir » le 12 mars à St-Rock de Mékinac

Régie gestion mat. Résid. M. : Délégation de compétence à la RGMRM concernant la collecte et le transport des matières résiduelles, ainsi que du projet d'utilisation de véhicules fonctionnant au gaz naturel,

Réseau de villes et villages en santé : Tenue de la fête des voisins le 7 juin 2008

Hydro-Québec : Lancement du programme Recyc-Frigo Environnement pour les citoyens qui veulent se débarrasser de leurs vieux réfrigérateurs et congélateurs

Min. Justice : Campagne annuelle Hommage au civisme (invitation à proposer des candidatures de citoyens qui ont accompli des actes de civisme en situations périlleuses)

St-Adelforce : Disque compact de l'édition 2007 St-Adelforce

Min. Aff. Mun. : Invitation aux municipalités à utiliser SIGAT (système d'information et de gestion en aménagement du territoire) pour le développement de la géomatique municipale) sur Internet

Min. Sécurité publique : Mise à jour du bottin en sécurité civile et en sécurité incendie

Carrefour Jeunesse-Emploi: Seuls les employeurs qui auront assisté à l'une des 2 séances d'information du CJE qui se tiendront les 3 et 4 mars 2008, pourront bénéficier cette année du programme Desjardins Jeunes au travail

Min. Aff. Mun.: Un montant de 410,4 millions de dollars sera investi d'ici 2012 pour le maintien et la rénovation du parc de logement social dans le cadre du Plan québécois des infrastructures

SSJB Mauricie: Invitation à participer à un 5 à 7 le 12 mars pour clôturer le Concours Le Français à l'affiche

Fabrique: Demande d'utilisation sans frais de la salle pour le dîner Développement et Paix du 16 mars

Agence santé services sociaux Mauricie: Récépissé de la résolution pour un service en (hémodialyse) et informations sur les services en développement

RGMRM: Offre de bacs roulants à déchets ou recyclage

RGMRM: Offre de déchetage de papiers confidentiels (service gratuit)

Agence santé services sociaux Mauricie: Liste des premiers répondants de la municipalité qui ont complété avec succès la recertification (tous ont réussi)

Ass. forestière Vallée du St-Maurice: Invitation à participer à l'activité Mai, mois de l'arbre et des forêts

SOPFEU: Invitation à inscrire notre municipalité sur le site Internet de Sopfeu et mise à jour de nos coordonnées

CSST: Copie de l'entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et avis que la municipalité est membre d'une mutuelle de prévention

CSST: Remboursement de 36,72\$ versé en trop en 2007

MRC Mékinac: Certificats de l'évaluateur

Office personnes handicapées: Invitation à proposer des candidatures en hommage aux réalisations favorisant la participation sociale des personnes handicapées

Comm. Scol. De l'Énergie: Rapport annuel 2006-2007

Évaluation Bourmival: Demande à ce que les propriétaires lorsqu'ils bûchent leur lot à blanc en informent le service d'évaluation pour éviter une déstabilisation de l'assiette fiscale de notre municipalité

Min. Transports: Transfert de la gestion des ponts municipaux au gouvernement du Québec et si des réparations ont été effectuées sur ces ponts, un remboursement est prévu (pont Rg Price et Route du Lac-Pierre-Paul)

Min. Transports: Récépissé de la résolution concernant l'exemption du dépôt de garantie lors de travaux exécutés dans l'emprise appartenant au ministère

MRC de Mékinac: Invitation aux organisations et citoyens de Mékinac à participer à un forum où seront discutés les enjeux sociaux et économiques de notre région les 23, 24 et 25 octobre 2008 à Shawinigan, rencontre préparatoire avec les intéressés le 12 mars à Ste-Thècle

Urbanex: Manifestations d'intérêt pour une étude sur la mise en place d'une piste de ski de fond et sur une étude sur le potentiel piscicole de la rivière Batiscan

MRC Mékinac: Décision maintenue sur l'instauration des aires protégées incluant la C36

Peintures récupérées: Livret intitulé « La récupération de la peinture » et recommandations sur les procédures de récupération des contenants et l'envoi des bacs au centre

SADC Vallée Batiscan: Suite à la présentation commune du plan de développement local dans notre municipalité le 14 février dernier, présentation des possibilités d'interventions de la SADC (volets agricole, touristique, commercial et industriel)

Mun. de Pointe-St-Charles: Demande d'appui pour le maintien du bureau de poste dans leur municipalité

Manon Soulard: Plainte de bruit usine Boiseries Savco

Min. Aff. Mun.: Lancement du Mérite municipal 2008

Corp.dével..communautaire Mékinac.: Rencontre « Forum citoyen Mauricien » le 12 mars à Ste-Thècle

Acceptation du dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général, secrétaire-trésorier.

Adopté

Félicitations au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines

CONSIDÉRANT l'immense travail élaboré par le Comité bénévole du tournoi de hockey bottines édition 2008;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis viennent en aide au Centre des loisirs et permettent l'achat d'équipements pour les équipes sportives locales et servent à soutenir les activités de loisir;

EN CONSÉQUENCE :

Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelpe adresse des félicitations au Comité organisateur du tournoi de hockey bottines édition 2008, particulièrement à Messieurs Jean-Philippe Lafontaine et Alexandre Trudel, pour l'immense succès remporté par cette activité et les remercie, ainsi que tous les intervenants qui ont collaboré à cette belle réussite.

Adopté

Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur

Il est proposé par M. le conseiller Michel Denis

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats de l'évaluateur, la Municipalité de Saint-Adelpe procède à un remboursement de taxes pour un grand total de : 317,32\$.

Adopté

Affectation des premiers répondants sur les lieux d'un incendie

CONSIDÉRANT la résolution 2007-05-100 qui fixe la rétribution versée aux Premiers Répondants de St-Adelpe lors d'une intervention selon le tarif suivant :

20 \$/hre, la première heure, 15 \$/hre, les heures suivantes;

CONSIDÉRANT que lors d'un incendie impliquant le sauvetage de personnes, ou en cas de malaise ou accident impliquant un pompier, les premiers répondants peuvent dispenser les premiers soins en agissant déjà sur place à titre de pompiers;

CONSIDÉRANT que les Premiers répondants peuvent prendre la responsabilité de transporter le matériel de premiers soins;

CONSIDÉRANT que Madame Chantale Bertrand première répondante, peut maintenant agir sur un lieu d'incendie puisqu'elle possède l'habit de protection nécessaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Denis

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que Madame Chantale Bertrand soit autorisée à utiliser la trousse des premiers répondants sur tous les appels d'incendie et en l'absence de celle-ci, qu'un pompier premier répondant soit assigné aux premiers soins.

Que sur les lieux d'un incendie, Madame Bertrand soit rétribuée au tarif versé aux premiers répondants.

Adopté

Prêt gratuit de la salle municipale pour le dîner-partage de Développement et Paix

CONSIDÉRANT que le Conseil de Fabriqu tiendra un dîner-partage le dimanche 16 mars, dont les fonds seront remis à Développement et Paix pour venir en aide aux pays en voie de développement.

CONSIDÉRANT qu'une demande de prêt gratuit de la salle municipale a été formulée par le Comité organisateur;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelpe autorise l'utilisation gratuite de la salle municipale pour le dîner-partage qui se tiendra le 16 mars 2008. **Adopté**

Adhésion à la compétence 1 (transport) de la RGMRM

ATTENDU que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a instauré un service intermunicipal d'enlèvement et de transport des matières résiduelles (compétence 1);

- ATTENDU la présentation faite aux représentants des municipalités locales par les représentants de la RGMRM le 18 décembre 2007 concernant l'adhésion à la compétence 1 (transport);
- ATTENDU les avantages économiques que peut représenter l'optimisation des routes de collecte des matières résiduelles dans un contexte de regroupement au sein de la RGMRM;
- ATTENDU que, pour des raisons d'efficacité, la RGMRM souhaite qu'à compter de 2009, les municipalités qui désirent recourir au service de la RGMRM pour la collecte des matières résiduelles adhèrent à la compétence 1 (transport) plutôt que de recourir à des ententes de services telles qu'actuellement;
- ATTENDU que la RGMRM a réalisé une étude qui démontre qu'il serait économiquement et sur le plan environnemental, avantageux d'utiliser le gaz naturel comme combustible dans les camions de collecte de matières résiduelles;
- ATTENDU que l'utilisation du gaz naturel comme combustible dans les camions de collecte de matières résiduelles sera économiquement rentable que si la flotte est composée de 40 véhicules;
- ATTENDU que la transformation de la flotte de camions de collecte des matières résiduelles nécessite de la RGMRM, ainsi que des municipalités locales de son territoire, d'inclure dans leur cahier de charges, lors des appels d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles (déchets et recyclage), une clause obligeant les transporteurs à utiliser des camions alimentés au gaz naturel;
- ATTENDU que la RGMRM désire connaître l'intérêt des municipalités locales sur son territoire à adhérer à la compétence 1 (transport);
- ATTENDU que la RGMRM souhaite également connaître l'orientation des municipalités locales sur son territoire au projet d'utilisation du gaz naturel comme combustible dans les camions de collecte de matières résiduelles afin de juger de la pertinence de poursuivre ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe souhaite adhérer à la compétence 1 (transport) à la fin de son présent contrat de collecte et de transport des ordures ménagères.

Il est également résolu d'informer la RGMRM que la Municipalité de St-Adelphe est en accord avec sa demande d'inclure, à compter de 2010, dans ses appels d'offres, pour la fourniture et le service de collecte et transport des ordures ménagères l'option d'utiliser des camions alimentés au gaz naturel, en autant que cette option ne produise pas une hausse des coûts de la compétence 1, pour la collecte et le transport des ordures ménagères.

Adopté

Mai, Mois de l'arbre et des forêts en Mauricie

- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe veut se joindre à l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice Inc. pour sensibiliser la population locale à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts en l'invitant à procéder à la plantation d'arbres symboliques sur ses terrains;
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite procéder à la tenue d'une journée de remise de petits arbres donnés aux citoyens pour qu'ils les plantent sur leur propriété privée;
- CONSIDÉRANT le succès remporté l'an dernier avec la distribution gratuite de plants aux citoyens de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Adelphe s'associe aux organismes mandataires et partenaires du projet Mai 2008 Mois de l'arbre et des forêts en Mauricie, sous le thème «Nés pour grandir ».

Que pour ce faire, la municipalité procède à la plantation d'arbres.

Qu'une journée soit tenue pour la remise gratuite de 1008 arbres feuillus, aux citoyens de Saint-Adelphe, soit :

360 érables à sucre, 240 cerisiers tardifs, 120 bouleaux jaunes, 120 frênes d'Amérique et 168 épinettes blanches.

Que quatre bons d'achat au montant de 25\$ chacun seront tirés au hasard parmi les personnes qui viendront chercher des plants. Que les bons d'achat seront échangeables dans un commerce reconnu dans la municipalité de St-Adelphe.

Qu'un communiqué sera envoyé en temps et lieu dans chacune des résidences sur le territoire de Saint-Adelphe pour informer la population des coordonnées de la tenue de remise des plants.

Adopté

Regroupement de notre municipalité avec celles de Ste-Thècle et de Lac-aux-Sables pour confier l'inspection et la réparation des échelles manuelles du service incendie à l'entreprise C.E. Thibault

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde à C.E. Thibault l'inspection et la réparation des échelles manuelles du Service incendie et ce, conjointement avec les municipalités de Ste-Thècle et de Lac-aux-Sables, pour en diminuer les coûts. **Adopté**

Entente avec la Ville de St-Tite pour la disponibilité de Messieurs Daniel Cossette et Francis Carpentier au sein du Service incendie de St-Adelphe

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a procédé en décembre 2006 à l'engagement de Messieurs Daniel Cossette et Francis Carpentier qui demeurent à St-Tite, pour agir à titre de pompiers volontaires sur le territoire de St-Adelphe, en cas d'incendies qui pourraient survenir sur les heures de travail qu'ils occupent dans notre municipalité (résolution 2006-12-299);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe souhaiterait élargir la disponibilité de travail des pompiers susmentionnés, à 24 heures par jour, 7 jours/semaine;

CONSIDÉRANT que Messieurs Cossette et Carpentier sont et demeurent pompiers pour la Ville de St-Tite, et qu'il a été convenu, lors d'un incendie ou en situation d'urgence qui nécessitent deux interventions simultanées, tant pour le Service incendie de St-Tite que pour la Municipalité de St-Adelphe, ladite Ville de St-Tite aura priorité sur la nôtre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Appuyé par M. le conseiller Philippe Dufresne

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la nomination à temps plein de Messieurs Daniel Cossette et Francis Carpentier à titre de pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphe.

Que les vêtements de sécurité portés lors d'interventions à St-Adelphe, seront fournis par la Ville de St-Tite, à l'exception du casque et des gants.

Que les modules de formation à acquérir, si nécessaires, seront défrayés par la Ville de St-Tite.

Que la rémunération versée lors d'une intervention ou d'une pratique, est celle qui est attribuée aux pompiers volontaires du Service incendie de St-Adelphe.

Adopté

À 21h02, Monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel quitte son siège, se retire de la salle du conseil municipal et ne prend aucunement part aux délibérations qui ont porté sur la résolution qui suit :

Approbation du montant résiduel à verser à la COOP de Solidarité de St-Adelphe

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a adopté la résolution 2006-12-212 ayant trait à un engagement financier envers la Coopérative de Solidarité de St-Adelphe, conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT qu'un versement résiduel de 10,000 \$ est dû en 2008;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Denis

Appuyé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe approuve le versement du montant résiduel de 10,000 \$ à la Coopérative de Solidarité de St-Adelphe, représentant le montant final à lui déboursier. **Adopté**

À 21h05, Monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel revient à l'intérieur de la salle du conseil municipal, et reprend son siège pour la suite de la séance du conseil.

Remerciements et Félicitations aux Premiers Répondants

CONSIDÉRANT qu'au cours de l'année 2007, les Premiers Répondants ont été appelés à répondre à plus d'une soixantaine de cas dans notre municipalité.

CONSIDÉRANT que ces intervenants de première ligne sont disposés à recevoir une formation et une recertification à chaque année.

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe remercie et félicite les Premiers répondants soit : Madame Chantale Bertrand, Messieurs Denis Bordeleau, Patrick Cossette, Jean-Guy Rodrigue, Sylvain Gagnon, Patrick Bureau et Steve Delisle pour leur immense dévouement dans le but d'apporter un soutien et les soins pré-médicaux appropriés aux personnes en situation d'urgence. **Adopté**

Levée de l'assemblée à 21h09

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Guy Rodrigue que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, dir. général, sec.-trés.
